



VIE INSTITUTIONNELLE ET VIE ASSOCIATIVE

Isabelle DHOYER, Présidente

Dossier : Comité directeur

Dossier suivi par : Françoise CAHU, assistante

Date : 19 et 20 septembre 2015

COMPTE RENDU

ADOPTÉ PAR 14 POUR ; 1 ABSTENTION

Présents : Pierre Boulanger (jusqu'au dimanche 14h45), Julien Bruno, Nicole Daniel, Raymonde Derouard, Marie-Anne De Vreyer, Isabelle Dhoyer, Gilbert Grandjean, Bernard Hameau, Cédric Lafont (samedi et dimanche matin), Mickaël Lissarre, Maurice Marais, Maud Réveillé, Isabelle Soltysiak, Jean-Yves Talois (samedi), Gaël Utard, Etienne Vigour, Nadine Tétron, Saâd Zian (Délégué général)

Participait ponctuellement : Bruno Aïssou

Participait à la séance : Jérémie Hermant (représentant du CE, samedi)

Afin de faciliter le travail de secrétariat du Comité directeur, Julien Bruno se propose et est nommé secrétaire adjoint pour l'année.

Etaient à l'ordre du jour :

Samedi :

- Adoption de l'ordre du jour
- Désignation Secrétaire adjoint
- Divers administratif : Adhésion des membres du CD ; Procédure de remboursement des frais engagés
- Campagne de rentrée : Documents mis à jour ; Présentation des moyens et supports mis en œuvre
- Bilan d'été : Camps – séjours ; Jamborée (incident) ; Accidents - Incidents
- Roverway
- Etat des lieux ; point de situation ; enjeux financiers ; plan de mobilisation générale
- Point Financier : Trésorerie ; Situation au 30 juin 2015 ; Réforme CER pour budget 2016
- Cap pour Demain

- Orientations Nationales
- Suivi des décisions du CD

Dimanche :

- Adoption des comptes rendus des CD de mai et juin
- APL des SLA du national : Calendrier ; Représentations ; Enjeux
- Feuilles de route et lettres de mission
- Suivi des motions
- Suivi des sanctions envers adhérents
- Temps employeur 1 : Prud'hommes : état de situation ; Calendrier NAO ; Situation T1 et T5 (DT) ; Procuration spéciale
- Temps employeur 2 (hors DG et CE)
- Préparation du Conseil national

1. Adoption de l'ordre du jour

Après modification l'ordre du jour est adopté.

15 Pour ; 1 Contre ; 1 Abst

2. Points administratifs divers

- **Adhésion des membres du Comité directeur :** comme l'an dernier, il est vérifié par le trésorier national que l'ensemble des membres du CD est bien à jour de sa cotisation.

- **Notes de frais des membres du CD :** comme l'an dernier, celles-ci doivent être visées par le trésorier national avant de passer au service comptabilité. Les frais de 2015 doivent être transmis avant le 31 décembre.

3. Campagne de rentrée

Cette année, elle est arrivée dans les groupes avec un certain retard par rapport aux années précédentes. Cela est lié à la réforme de la cotisation qui a été votée à l'Assemblée générale. Le laps de temps entre la prise de décision et la nécessité de lancer la campagne de rentrée a été très court.

Les documents qui la composent sont variés et prennent en compte les responsabilités diverses des SLA. Les vidéos proposées sur les louveteaux, les éclés et les responsables ont été bien perçues. C'est un outil promotionnel à creuser.

Pour 2016 il est nécessaire que la Campagne de rentrée soit prête plus tôt, afin de mieux redynamiser les structures. L'articulation de son montage doit être retravaillée. Un représentant de chaque structure

pouvant être présent à l'AG, cela devrait permettre à l'information de se diffuser plus facilement par capillarité.

Il apparaît nécessaire de communiquer avec pédagogie sur le mode de calcul de la contribution, votée en AG. Elle sera prélevée sur les comptes régionaux et porte sur 7% des produits d'activités consolidés. Les RAFT et les trésoriers régionaux accompagneront cette mise en place ; ces derniers pourront être formés à cet accompagnement lors de la rencontre des trésoriers prévue début octobre. Cependant, à ce jour, on peut déplorer une faible mobilisation.

[La problématique du lien entre l'adhésion et la revue devra être traitée avant le 31 décembre par le Comité directeur.](#)

4. Bilan de l'été

- **Accidents et incidents** : le système d'alerte, cette année encore, a montré son efficacité et sa fiabilité. Un point est fait sur les incidents signalés sur la main courante des EEDF. Celle-ci fait mention de plusieurs accidents de transports en minibus ; quelle prévention peut être mise en place ? De manière générale, il serait intéressant, à partir des incidents, d'identifier les risques. En BAFD, un travail devrait être conduit sur les modes opératoires et gestion de crise liés aux accidents graves.

- **Retour général sur les séjours** : cette année encore, le nombre d'adultes campant par rapport au nombre d'enfants est important. Il faudrait cependant faire le distinguo entre les responsables qui sont en charge d'animation et ceux qui s'occupent de la gestion générale (intendance, infirmerie...). Si le nombre de responsables pose des questions d'ordre pédagogique, il est important de voir quel retour il en est fait sur les visites de camp. La question du sur-encadrement est à replacer dans une analyse plus fine du parcours des responsables. Comment aider les groupes à anticiper cette problématique ? Financièrement il est important d'intégrer le nombre de responsables dans le budget prévisionnel du séjour.

Par rapport au document présenté en CD des actualisations sont à faire sur les séjours en partenariat avec le Lions Club ainsi que sur le projet Copain du Monde (à ce jour documents officiels incomplets ou manquants).

- **Déclarations de séjour** : cette année encore, récupérer l'ensemble des déclarations de séjour a été une difficulté. L'Association a eu connaissance de séjours déclarés à la JSCS mais pas à l'échelon de l'association alors que c'est cependant indispensable. Comment éliminer cette difficulté ? [Un courrier de rappel à la règle est à envoyer aux organisateurs de ces séjours connus. De réelles sanctions seront envisagées en cas de manquement à la règle.](#) Il est encore une fois pointé l'importance de différencier l'organisateur du responsable de séjour. Pour 2016, le rôle et les responsabilités de chacun doivent être clarifiés. Il serait intéressant que chaque région puisse de nouveau connaître les séjours qui se déroulent sur son territoire afin de pouvoir offrir, si nécessaire, un appui de proximité.

- **Cinquantenaire des services vacances adaptées** : moment fort sur Bécours en août. Le choix a été fait d'un événement un peu « confidentiel » dans l'association, ce que certains membres du CD peuvent regretter.

- **Jamboree** : un responsable d'unité EEDF a été exclu du Jamboree pour un comportement inadmissible avec les jeunes. Le Délégué général a, par courrier, présenté les excuses de l'Association à l'OMMS et au responsable de la délégation française qui s'est beaucoup impliqué dans la médiation. L'Equipe régionale Rhône-Alpes, région d'origine du responsable, a réfléchi à une sanction : suspension de direction du responsable, pendant 1 an avec obligation de repartir en formation.

- **Sur le jamboree** il y a clairement eu un dysfonctionnement dans la validation du séjour. La difficulté sur ce rassemblement mondial était que l'Association s'était clairement positionnée sur le fait qu'elle ne mettrait pas de moyen car ce n'était pas une priorité. Cependant, des groupes souhaitant s'y rendre, l'équipe internationale a été mobilisée. Il est nécessaire de clarifier ce qui se passe quand une position officielle est prise. Certains membres du Comité directeur pensent qu'il est illusoire d'empêcher des groupes de participer à de tels événements. Pour les événements à venir le Comité directeur devra donc aussi prendre en compte cet aspect.

5. Roverway

L'objectif de participation des EEDF est fixé entre 200 et 250 jeunes. Une campagne de mobilisation offensive est prévue. Les inscriptions sont lancées et les EEDF sont en retard par rapport aux autres associations. Un des points à avoir en tête est que les responsables ont, comme dans tout rassemblement international, une participation financière à payer. La bourse Pascal Lartigue et l'AAEE (nationale et régionales) pourraient peut-être aider à la participation des responsables.

Dans l'organisation du Roverway des difficultés subsistent sur les carrefours ; certains postes ne sont pas encore pourvus.

Même si les EEDF sont la 2^{ème} association du Scoutisme Français et que de ce fait il y a des attentes en termes de « remplissage », il ne faut pas culpabiliser : l'objectif est atteignable.

Le Roverway est une priorité de l'association, décidée par le Comité directeur, une ligne budgétaire doit y être associée.

6. Point financier (1/2)

- **Projection situation budgétaire** : présentation d'un document de projection de la situation budgétaire 2015 avec un comparatif sur 2013 (année qui a déclenché le plan de redressement).

Méthode utilisée : arrêté des comptes au 30 juin et projection de la réalisation au 31 décembre.

L'échéance de retour des régions et structures nationales était fixée au 31 juillet, avec 2 mois d'avance sur 2014. Globalement, celle-ci a été respectée et la qualité des retours est en progression. Il manque quelques SLA et le Territoire 5.

Les projections montrent une amélioration des résultats mais pas suffisantes par rapport au budget initial. La cible sur plan de restructuration a cependant été tenue. De même l'EBE, en comparaison à 2013, a progressé mais on serait en deçà de l'objectif fixé.

- **Situation de trésorerie** : la situation présente un état critique.

A la suite de cette présentation, il est demandé par la Présidente et le Trésorier national un temps d'échange entre les membres du Comité directeur, pour s'approprier les informations qui viennent d'être données, hors présence du représentant du CE. Certains membres du CD ne sont pas d'accord avec cette proposition. Cependant, Jérémie Hermant accepte de sortir soulignant qu'ensuite il sera essentiel de travailler ensemble élus, bénévoles et salariés. L'ensemble du Comité directeur est complètement en accord avec cette remarque.

Entre juin et juillet, la courbe de trésorerie est quasiment plate sans qu'on ne puisse à ce jour avoir de certitude sur les causes. Une étude compte à compte et date à date pourrait permettre de voir où se situent les pertes. Le portefeuille financier a été fermé en mai, à la demande de la banque, car le compte-courant du siège était déficitaire.

On se retrouve dans une situation proche de celle de 2013 malgré les efforts : c'est donc que la situation est structurelle. Les dépenses sont mieux maîtrisées mais dans une conjoncture de baisse générale d'activité et de subventions. Pour le prochain CD, une analyse de la trésorerie au 31 août est à prévoir.

Il est difficile pour le Comité directeur de faire des propositions de mesure sans comprendre les causes de cette situation de trésorerie. Cependant, il est impératif de la sécuriser. Des préconisations sont à décider mais il faut réfléchir aussi à comment les communiquer et les diffuser en essayant de ne pas reproduire les erreurs de 2013. Il est important de mettre en sécurité la trésorerie sans pour autant céder à l'hystérie. La mise en alerte a été bien plus rapide que précédemment ce qui est en quelque sorte un élément positif, ou tout au moins une preuve que les moyens mis en œuvre pour suivre la situation financière de l'association sont efficaces.

Les centres restent le secteur d'activité le plus en difficulté. Il est peut-être nécessaire d'arrêter les revues. Le non-renouvellement de contrats est une mesure délicate. Il y a des mesures immédiates à prendre, certes, mais il est nécessaire de prendre le temps d'analyser les causes pour être en capacité d'en prendre d'autres si nécessaire.

Les décisions qui seront prises ce week-end seront axées sur la préservation de la trésorerie pour assurer le dernier trimestre. [Un message devra partir dès la semaine qui suit le CD.](#)

Par ailleurs les membres du CD devront être les fers de lance des décisions prises et être de vrais relais sur le terrain. Cependant, sur le très court terme, la communication est rendue difficile par le manque de compréhension fine de la situation.

Au vu de l'heure, le vote sur les préconisations est décalé au dimanche.

7. Feuilles de route

- **Observatoire de la Laïcité et des Discriminations** : l'objectif est de compléter le commission par des membres hors CD. Le Groupe de travail manque encore d'élément pour établir son budget de fonctionnement, mais commence à y travailler.

Le 25 septembre journée de la Laïcité à Paris, Bernard hameau s'y rendra pour les EEDF.

La feuille de route annuelle de l'OLD est adoptée.

15 Pour ; 1 Abst.

- **Modèle socio économique** : pour l'instant le groupe est restreint, il est nécessaire de l'ouvrir pour continuer le travail. La lettre de mission telle que présentée est un peu en décalage par rapport aux informations financières reçues la veille. Certains membres du Comité Directeurs ne voient pas la pertinence de maintenir un tel groupe de travail et interrogent la nécessité de travailler sur le volet d'utilité sociale du modèle économique. Pour d'autres membres du CD cette question est essentielle et permet de poser le cadre des partenariats (activités et financiers).

Après modification, la feuille de route du groupe MSE est adoptée.

12 Pour ; 2 Contre ; 2 Abst.

- **Commission Administrative et Financière** : les liens possibles entre la CAF et la commission de contrôle sont indiqués dans le Règlement Général, il n'est donc pas nécessaire qu'il en soit fait mention spécifiquement dans la lettre de mission de la CAF. Cette lettre stipule par ailleurs que la CAF s'associe des responsables qui en raison de leurs compétences et de leurs expériences permettent de rendre son travail plus efficient.

Après modification, la feuille de route du groupe MSE est adoptée.

15 Pour ; 1 Abst.

8. Question administrative et financière

Vente du local de Saint Gobain : le Comité directeur, après examen du projet, et en application de l'article 10 des Statuts autorise la mise en vente du local de Saint Gobain, situé 4 av. Charles de Gaulle à St Gobain (02).

16 Pour ; unanimité des présents

9. Suivi de sanction envers un adhérent

Le Comité directeur, en vertu de l'article 12.2 des Statuts, décide de ne pas procéder à l'admission d'un ancien adhérent.

15 Pour ; unanimité des votants

10. Point financier (2/2)

Le Conseil national d'octobre est crucial pour le partage de l'information et l'accompagnement des mesures prises. Il s'agit d'une gestion de situation difficile qui risque de devoir se faire sur plusieurs mois, il est donc important de s'accorder sur la méthode. Il faut prévenir très vite l'Association et continuer d'apporter de la rigueur. C'est une difficulté de trésorerie et les propositions faites le sont avant tout pour sa sécurisation immédiate. Le non-remplacement des fins de contrats est un message fort vers l'externe.

Certaines membres du Comité directeur expriment la nécessité de s'accorder sur un cap politique pour guider les choix de gestion.

La trésorerie laisse entendre que l'Association n'est pas dans une situation d'amélioration, contrairement aux projections budgétaires. Il doit y avoir des erreurs dans les projections remontées, cela pose la question de la responsabilité collective mais aussi celle de chaque échelon. Il manque des outils de pilotage efficients. Certains sont en cours de mise en œuvre par les RAFT.

Certains membres du Comité directeur s'interrogent sur la pertinence de la question du N+1 dans le train de mesures.

Le Comité directeur vote pour le train de mesures proposé.

12 Pour ; 2 Contre ; 2 Abst.

Le Flash du CD ne sortira qu'après la réunion du CE. Un courrier du Trésorier national sera envoyé dans les structures également après le CE afin que celui-ci puisse en connaître le contenu et éventuellement le transformer pour en faire un courrier co-signé.

Dans la communication de l'information, l'axe politique appartient aux élus, l'axe technique à l'équipe de direction. 1^{er} message par téléphone par l'équipe salariée, 2^{ème} message courrier, les élus ensuite relaient le message.

11. Fonction employeur

- A ce jour nous avons connaissance de 14 **recours aux Prud'hommes**. **Le Comité directeur donne procuration spéciale à Saâd Zian, Délégué général et à Sarah Benazza, Directrice des Ressources Humaines, pour se rendre à la conciliation, devant le Conseil des Prud'hommes, le 25 novembre 2015.** **15 Pour – unanimité des présents.**

- **Négociation Annuelles Obligatoires** : Maurice Marais représente la Présidente aux côtés de Sarah Benazza lors de ce dialogue social.

- **Dispositif DT** : le Délégué général présente un note de Jean Amand Declerck sur l'état du dispositif DT à la rentrée 2015. L'équipe se compose de 5 DT dont 1 en arrêt maladie. Suite au non renouvellement du contrat du précédent Délégué Territorial, il y a carence sur le Territoire 1. Obligation à maintenir la relation, l'accompagnement des acteurs régionaux du Territoire 1. Une fonction de « personne contact » est confiée à trois Délégués nationaux : Jean Amand Declerck : Nord-Pas de Calais/Picardie avec une présence ciblée sur le comité de gestion de Morbecque ; Didier Bisson : Ile-de-France ; Alain Marché : Centre. Cette fonction a pour mission de garantir la relation et le suivi des Régions. Elle consiste à assurer un lien mensuel entre des représentants identifiés de l'association et les Responsables régionaux/les animateurs salariés pour partager, au niveau régional, la vie de l'association.

De manière générale l'équipe de DT doit retrouver une dynamique positive et productive ; le pilotage doit être clarifié et repositionné. La mission territoriale est redéfinie en lien avec la stratégie nationale. Les missions 2 sont définies et expertisées.

12. Conseil national

Le Comité directeur échange autour de la feuille de route du Groupe de travail.

Objectifs du groupe de travail :

- Donner au Conseil national, une fonction de « Conseil » et d'aide aux prises de décisions du CD
- Aller vers un CN moins « descendant » : aller vers un Conseil plus horizontal
- Garantir le principe de co-construction
- Garantir une place pour chaque acteur du CN (RR, Responsables de centres et des SV, membres du CD, Animateurs Développement...)

Méthode :

- Mise en place d'un fil conducteur sur l'année qui concerne l'Association dans son ensemble : le projet associatif, la dimension économique, la vie des équipes
- Mise en place d'un rétro-planning (présenté à l'ensemble des acteurs du CN)
- Pour la préparation de chaque CN est associé un deuxième membre de l'EN. Son identification se fait en fonction des sujets, de la charge de travail du moment. Il peut en être de même pour le Comité directeur
- Temps de formation des élus ;

Pour le CN d'octobre, le Comité directeur propose les sujets suivants :

- Dimension économique : information, partage de pistes de réflexions, ouverture du groupe MSE
- Orientations nationales et Cap pour demain : appropriation de la démarche et mise en cohérence
- Compléter la cartographie des représentations pour une analyse stratégique plus complète.

13. Cap pour demain

Le projet est intéressant et utilisable dans les groupes. L'auto-évaluation est un outil riche mais parfois difficile d'utilisation pour les responsables d'unités qui peuvent ne pas être assez outillés par méconnaissance des ressources existantes. Il faut peut-être mettre en place un « kit de survie ».

La séance du Comité directeur est interrompue suite à l'annonce du suicide d'un aîné de l'Association. Après discussion entre la Présidente et le vice-président, il est proposé au Comité directeur de voter un changement temporaire de bureau afin de permettre à Isabelle Dhoyer de prendre le temps de recul qui lui serait nécessaire.

Le Comité directeur vote le changement de bureau avec Mickaël Lissarre : Président et Isabelle Dhoyer : Vice-présidente. **9 Pour ; 1 Contre ; 2 Abst.**

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ DIRECTEUR 17 OCTOBRE 2015</p> |
|---|